Université du Québec

475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7
Canada
Téléphone : 418 657-3551
Télécopieur : 418 657-2132

Présidence

Le 27 septembre 2012

Monsieur Fernand Archambault
Sous-ministre adjoint au financement
et dirigeant Réseau de l'information
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 15e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Sous-ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, je vous transmets le rapport sur la performance et sur les perspectives de développement de l'Université du Québec (siège social) pour l'année financière 2011-2012 ainsi que l'état du traitement de son personnel de direction.

Ces deux documents vous sont fournis en version imprimée et électronique. En ce qui concerne le rapport financier annuel requis en vertu de la Loi, il vous sera acheminé selon les échéances qui seront fixées par le Ministère.

En espérant le tout conforme je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Sylvie Beauchamp

Sylvie Beauchamp

p.j.

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Aux membres du comité exécutif de
Université du Québec – siège social

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement ci-joint de l'Université du Québec – siège social pour l'exercice terminé le 30 avril 2012 (ci-après l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2011-2012*.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat de d'audit de l'état du traitement 2011-2012*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer

une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2011-2012*.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2011-2012*. Cet état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université du Québec – siège social à répondre aux exigences de l'article 4.2 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du comité exécutif de l'Université du Québec – siège social et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.[1]

Québec
Le 26 septembre 2012

---

[1] CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Nom de l'Université : **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - SIÈGE SOCIAL**

Numéro de l'Université : **978012**

ÉTAT DE TRAITEMENT

2011-2012

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Date : 26 septembre 2012

Administrateurs : Sylvie Beauchamp

Nom de l'université : Université du Québec – Siège social

Numéro de l'université : 978012

Année financière : 2011-2012

1. PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en $)					
Nom, prénom	Fonction	Salaire de base annuel *	Autres éléments de traitement	Droits d'indemnité de départ exercés (1)	Fondations ou personnes morales	Temps complet Nombre de mois	Temps partiel % du temps
Beauchamp, Sylvie	Présidente	194 208 $	2 818 $			12,00	
Boucher, Isabelle	Vice-présidente à l'administration	143 292 $	275 $			4,55	
Grand-Maître, Hélène	Vice-présidente à l'administration	140 024 $	15 164 $			4,37	
Lefrançois, Pierre	Vice-président – enseignement et recherche	173 057 $	149 $			4,05	
Roy, André G.	Secrétaire général	174 788 $	2 905 $			12,00	
Sauvageau, Lyne	Vice-présidente – enseignement et recherche	155 366 $	4 357 $			7,95	

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2011-2012 apparaît en note complémentaire à l'état de traitement.

* Correspond au salaire de base pour 12 mois. Le salaire réel doit être établi sur la base du nombre de mois en poste correspondant à la colonne TC : nombre de mois.

Nom de l'université : Université du Québec – Siège social

Numéro de l'université : 978012

Année financière : 2011-2012

2. AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur pécuniaire des composantes assujetties à l'impôt (en $)		
Catégorie de personnel	**Effectif total (**) de la catégorie**	**Étendue du traitement**	**Salaire de base**	**Autres éléments de traitement**
Personnel de direction	17,8876 (pour salaire de base) et 16,9297 (pour autres éléments de traitement)	**Le plus élevé**	141 255 $	2 728 $
		Moyenne	119 813 $	2 048 $
		Le moins élevé	89 275 $	273 $

(**) En équivalence du temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Nom de l'université : Université du Québec – Siège social

Numéro de l'université : 978012

Année financière : 2011-2012

3. VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en $)	
Nom et prénom	**Fonction**	**Nombre de mois dans la fonction**	**Valeur pécuniaire**
Beauchamp, Sylvie	Présidente	12,00	13 756,57 $
Boucher, Isabelle	Vice-présidente à l'administration	4,55	3 213,22 $
Grand-Maître, Hélène	Vice-présidente à l'administration	4,37	201,30 $
Lefrançois, Pierre	Vice-président – enseignement et recherche	4,05	2 021,79 $
Roy, André G.	Secrétaire général	12,00	14 395,48 $
Sauvageau, Lyne	Vice-présidente – enseignement et recherche	7,95	15 013,32 $
Autres catégories de personnel de direction	**Étendue des frais remboursés**	**Effectif (*)**	**Valeur pécuniaire**
Personnel de direction	Le plus élevé	16,9297	14 831,59 $
	Moyenne		5 476,41 $
	Le moins élevé		1 550,14 $

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC – SIÈGE SOCIAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DE TRAITEMENT

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, plus particulièrement du règlement général 6 : « Ressources humaines », Annexe 6.A, « Protocole des cadres supérieurs », les conditions de travail sont définies comme suit :

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du Conseil d'administration de l'établissement ou du Comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'Assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continu, sans diminution de traitement, mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le Comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continu, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement (...).

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés

2011-2012

Personnel de direction supérieure (en fonction)	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés
Beauchamp, Sylvie	194 208 $
Roy, André G.	174 788 $

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Rapport 2011-2012

PERFORMANCE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Septembre 2012

SOMMAIRE

Créé par le gouvernement du Québec en 1968, le réseau de l'Université du Québec comprend neuf établissements universitaires:

- l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et sa composante télé-universitaire (TÉLUQ)
- l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
- l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- l'École nationale d'administration publique (ENAP)
- l'École de technologie supérieure (ÉTS)

Conformément à la mission d'accessibilité qui leur a été confiée par le législateur, les établissements du réseau offrent de la formation universitaire dans près de 60 villes et municipalités du Québec. Ils sont également présents sur la scène internationale par leurs activités d'enseignement et de recherche. De nombreux partenariats, établis par leurs professeurs-chercheurs, permettent également aux établissements de demeurer à l'avant-garde des développements scientifiques et d'offrir des programmes, des cours et des cheminements qui répondent aux besoins du monde d'aujourd'hui.

Ensemble, les neuf établissements du réseau de l'Université du Québec représentent une force vive. En 2010-2011, ils ont collectivement bénéficié de revenus de recherche de sources gouvernementales et privées totalisant 233 570 447 $. Au 31 décembre 2011, ils avaient décerné 537 566 diplômes. À l'automne 2011, 93 872 étudiants y étaient inscrits, dont 20 006 nouvellement inscrits au premier cycle et plus de 5 312 étudiants internationaux provenant de 108 pays. Quelque 6 609 employés réguliers, dont 2 619 enseignants, leur permettent d'offrir plus de 750 programmes aux trois cycles d'études. De la centaine de programmes offerts en partenariat par les universités québécoises, près de quatre-vingts pour cent impliquent les établissements du réseau de l'Université du Québec et plus de la moitié leur sont exclusifs.

Au cours des quatre dernières décennies, les établissements du réseau ont ainsi clairement démontré leur engagement envers leur mission d'accessibilité à l'enseignement supérieur, de développement scientifique du Québec et de développement de ses régions.

Conformément à la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, l'Université du Québec soumet le bilan de sa contribution à l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2011-2012 au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie ainsi qu'aux membres de la Commission de la culture et de l'éducation.

Ce bilan fait état des éléments suivants :

- la durée des études et l'accès au diplôme;
- l'encadrement des étudiants;
- les activités de recherche.

Comme prévu dans la Loi, les perspectives de développement de l'Université viennent compléter ce bilan.

I. AVANT PROPOS

En octobre 2011, dans le cadre du Symposium de la Commission de planification, les chefs d'établissement du réseau de l'Université du Québec ont discuté d'un plan de travail et de sa mise en œuvre pour les mois et les années à venir. Pour l'Université du Québec, ce plan de travail se base sur un modèle d'intervention comportant trois engagements:

- le soutien de la collaboration et de la concertation, entre autres à travers les instances, comités et groupes de travail réseau;
- la conjugaison des efforts et des moyens, avec le partage des connaissances, des pratiques et des outils pour la réalisation de projets collectifs;
- le déploiement d'une expertise de pointe pour alimenter la réflexion des dirigeants, cadres et professionnels des établissements et pour offrir du conseil et des services à valeur ajoutée.

Des premiers travaux ont été amorcés pour répondre aux attentes additionnelles exprimées afin de soutenir le développement et le transfert de connaissances en matière de recherche institutionnelle et d'assurer un rôle élargi de vigie. Les orientations retenues visent à trouver un équilibre qui respecte l'autonomie des établissements, développe la solidarité et rend possible le partage de l'expertise.

En ce qui a trait plus spécifiquement à la gestion financière, l'Université du Québec a respecté la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* et a diminué ses dépenses administratives.

Les processus de consolidation des états financiers des établissements du réseau de l'Université du Québec, requis en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec,* et nécessaires à l'intégration au périmètre comptable du gouvernement du Québec depuis 2010-2011 demandent des efforts récurrents importants. C'est pour cette raison qu'au cours de l'année écoulée, des gabarits, servant à la fois à la préparation des états financiers consolidés et des états financiers des établissements du réseau, ont été développés et seront utilisés pour la production des états financiers de l'année terminée le 30 avril 2012. L'identification des opérations entre les parties liées dans le cadre du processus de consolidation des états financiers demeure également un exercice exigeant pour le personnel de l'Université du Québec et des établissements.

Le Centre de services communs de l'Université du Québec collabore avec les établissements du réseau pour l'acquisition, le développement et l'opération de systèmes de gestion et d'information partagés. Au cours de la dernière année, la livraison et l'implantation du nouveau Système d'administration des finances, des immobilisations et des ressources humaines (SAFIRH) ont notamment mobilisé beaucoup de ressources et ont été réalisées selon les budgets et les échéanciers planifiés. L'approche collective utilisée pour la réalisation de cet important projet entraîne des économies d'échelle considérables et s'inscrit dans l'esprit de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

Ce faisant, malgré un contexte qui se complexifie et une accentuation des exigences de reddition de comptes, l'Université du Québec s'impose des normes de rigueur et de transparence qui visent à répondre aux attentes du gouvernement et de la société.

II. DURÉE DES ÉTUDES ET ACCÈS AU DIPLÔME (ARTICLE 4.6, ALINÉAS 1 ET 2)

Le rapport soumis par chaque établissement de l'Université du Québec contient les informations relatives à la durée des études et à l'accès au diplôme de ses étudiants. L'Université du Québec leur fournit les données nécessaires de façon automatisée et les soutient dans leurs analyses du cheminement étudiant en mettant à leur disposition des tableaux sur mesure et un outil de visualisation par l'intermédiaire d'un site Internet.

De plus, l'Université du Québec, membre du Consortium for Student Retention Data Exchange (CSRDE), a pris part, encore cette année, à l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet. Elle a également maintenu sa participation au Annual Symposium on Student Retention du CSRDE. L'analyse des rapports du CSRDE indique que l'Université du Québec se positionne toujours avantageusement dans le contexte nord-américain en ce qui a trait au taux d'obtention du diplôme de ses étudiants, qui se situe au-dessus de 70 %.

III. ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES (ARTICLE 4.6, ALINÉA 3)

L'Université du Québec tient à contribuer au maintien d'un environnement favorable à la réussite des étudiants des établissements du réseau et à leur accès au diplôme. À cet effet, elle appuie notamment les établissements dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage. Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) demeure par ailleurs à la disposition des établissements pour assurer le soutien financier de leurs actions collectives.

En 2011-2012, plusieurs projets et initiatives ont été l'objet d'une attention particulière:

- **Déploiement de *PROSPERE*, une démarche de soutien à la réussite étudiante**

  PROSPERE (PROfil de Succès PERsonnel des Études) est une démarche de sensibilisation aux conditions de réussite élaborée à partir d'un outil diagnostique informatisé. Cet outil vise à identifier les forces et les faiblesses des étudiants et à les orienter vers les ressources disponibles pour améliorer leurs chances de succès.

L'outil informe également les directions de programme de la situation de leurs étudiants, leur permettant ainsi de mettre en place des mesures de soutien adaptées à leurs besoins.

L'outil diagnostique est proposé aux trimestres d'automne et d'hiver à tous les établissements qui offrent des programmes de baccalauréat et de maîtrise.

- **Contribution au développement et au transfert des connaissances sur les parcours scolaires dans l'enseignement postsecondaire**

  L'Université du Québec est responsable du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) qui exerce une mission d'animation des milieux de recherche et de pratique dans les réseaux universitaire et collégial. Dans la foulée du colloque sur l'accessibilité aux études postsecondaires qu'il a tenu à l'automne 2010, le CAPRES s'est activé à la préparation d'un livre portant sur les mêmes enjeux en Amérique du Nord et en Europe. Une vingtaine de chercheurs et d'acteurs en enseignement supérieur ont accepté de contribuer à cet ouvrage qui paraîtra au printemps 2013.

- **Analyse des données de l'enquête ICOPE portant sur les conditions de poursuite des études des étudiants de l'Université du Québec**

  Les enquêtes ICOPE (Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études), mises en place au début des années quatre-vingt-dix, tracent le profil de la clientèle étudiante à son entrée à l'université, suivent son évolution et ses besoins au fil des ans et soutiennent sa réussite par une cueillette récurrente d'information. Ces enquêtes couvrent différentes caractéristiques étudiantes sur le plan académique et sociodémographique, sur leurs conditions de vie, leur état de préparation, leur motivation face aux études et sur les liens avec le marché du travail, etc.

  L'analyse des données de l'enquête ICOPE 2006 s'est poursuivie pour soutenir différents dossiers tels que l'impact de la hausse des frais de scolarité et la conclusion d'éventuelles ententes de partenariat. Les établissements de l'Université du Québec comptent 65 % d'étudiants de première génération universitaire, près de 25 % d'étudiants assumant des responsabilités parentales et plus de 70 % d'étudiants occupant un emploi. Une nouvelle enquête ICOPE a été lancée à l'automne 2011 pour obtenir une image actuelle des étudiants et de leurs besoins. La validation et le codage des données colligées viennent d'être complétés. Une mise à jour du profil des étudiants sera effectuée au cours des prochains mois.

- **Participation à l'enquête *National Survey of Student Engagement***

  L'Université du Québec a pris part à l'enquête National Survey of Student Engagement (NSSE) du printemps 2011, menée simultanément dans 751 universités américaines, canadiennes et québécoises auprès des étudiants du baccalauréat. Les analyses des résultats découlant de cette enquête ont été effectuées et transmises à chacun des établissements du réseau. Une analyse globale pour l'ensemble du réseau de l'Université du Québec a aussi été effectuée et diffusée auprès des diverses instances. Il est à noter que, tout comme en 2008, l'enquête de 2011 a confirmé que, de façon générale, les étudiants du réseau de l'Université du Québec

sont aussi satisfaits, sinon plus, de leur expérience d'études que les étudiants des autres universités québécoises et canadiennes.

L'Université du Québec fait partie d'un consortium canadien formé en 2008 afin de partager des connaissances et bonnes pratiques institutionnelles en vue d'améliorer la formation, l'encadrement et les services offerts aux étudiants. Ce consortium, qui collabore avec le Higher Education Quality Council of Ontario, a poursuivi ses activités en utilisant les données de l'enquête NSSE de 2011, ce qui a permis de raffiner nos analyses par domaine d'études.

- **Contribution à l'amélioration de l'accessibilité financière aux études**

  En décembre 2011, l'Université du Québec a rendu public un rapport intitulé « La participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité ». Le rapport met en évidence les effets potentiels de cette hausse sur l'accès aux études et la persévérance. Il contient également plusieurs recommandations afin de bonifier les mesures de l'aide existante pour les étudiants et suggère des voies d'action au gouvernement du Québec. Le rapport a fait l'objet de discussions au sein du réseau dans une perspective de renforcement de l'aide financière aux études en tenant compte du contexte propre à chaque établissement.

- **Participation à l'enquête *Canadian Graduate and Professional Student Survey***

  En 2010, comme plusieurs universités québécoises et canadiennes, les établissements de l'Université du Québec avaient participé à l'enquête du Canadian Graduate and Professional Student Survey auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat. Cette enquête porte sur la satisfaction des étudiants relativement à la formation reçue, à l'encadrement et aux ressources que l'université leur offre. Un rapport d'analyse des résultats de cette enquête a été produit pour l'ensemble du réseau ainsi que pour chacun de ses établissements. Les forces de l'Université du Québec se situent principalement dans la qualité de l'enseignement et l'appui du directeur de recherche dans le cadre des travaux des étudiants. Cette enquête sera reprise à l'hiver 2013.

- **Poursuite du Programme de développement des compétences informationnelles**

  Ce programme, auquel participe l'ensemble des établissements du réseau, a pour but de favoriser les bonnes pratiques en matière de recherche et d'utilisation d'information et de documentation. Les comportements éthiques qui contribuent à prévenir le plagiat font également l'objet d'une attention particulière.

  Au cours de l'année 2011-2012, une affiche informative sur les compétences informationnelles a été produite. L'affiche « Réaliser un travail de recherche » décompose le travail que doit faire l'étudiant en différentes étapes et, pour chacune d'elles, l'informe des types de soutien que les services de la bibliothèque peuvent lui offrir.

  Un projet de familiarisation avec la production de vidéos de formation a été mis sur pied et présenté aux bibliothécaires, avec un objectif de développement des compétences nécessaires à la production de matériel d'aide dans ce format, de plus en plus populaire auprès des étudiants. Au cours de l'année, une dizaine de vidéos de

formation (Citer ses sources, Outils pour éviter le plagiat, etc.) ont été développés, ce qui a permis au personnel des bibliothéques d'apprivoiser la création de vidéos.

De plus, un site Web collectif d'aide a été développé afin de maximiser le soutien à l'utilisation d'EndNote, l'outil de gestion de références bibliographiques offert dans le réseau de l'Université du Québec. L'élaboration de ce site Web a été rendue possible grâce aux mises à jour, faites par les bibliothécaires des établissements, de versions locales de sites de cette nature. Les résultats des efforts de chacun sont maintenant réunis dans le site collectif, ce qui permet de partager des contenus plus avancés.

Les professionnels des bibliothèques des établissements du réseau de l'Université du Québec continuent de se rassembler pour relever les nouveaux défis qui émergent. Par la voie de la « Tribune CI », lieu de rencontre virtuel visant à soutenir le partage de connaissances relatives au développement des compétences informationnelles (outils, pratiques, etc.), une vingtaine de textes ont été publiés en cours d'année. De plus en plus populaire, la « Tribune CI » a pu élargir son cercle d'auteurs, jusque-là principalement composé de professionnels de l'information de l'Université du Québec, en accueillant des collaborateurs d'autres bibliothèques universitaires. Entre juillet 2011 et juin 2012, la « Tribune CI » a été visitée plus de 11 500 fois.

Par ailleurs, un atelier portant sur « le développement des compétences informationnelles dans le réseau de l'Université du Québec » et visant à faire connaître les activités et à promouvoir l'utilisation des ressources développées en cette matière a réuni, au printemps 2012, plus d'une cinquantaine de membres du personnel de l'ensemble des bibliothèques de notre réseau œuvrant auprès d'étudiants et de professeurs.

- **Consolidation des activités de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage**

Le Groupe d'intervention en innovation pédagogique (GRIIP) comprend vingt membres qui agissent à titre de conseillers pédagogiques, de professeurs, de responsables des études ou de doyens dans les établissements de l'Université du Québec. Lors des huit sessions de travail (deux en présence et six à distance) tenues au cours de l'année, ils ont partagé leurs approches et cherché à documenter des pistes d'actions pour relever les défis communs chez les équipes qui œuvrent dans le soutien pédagogique à l'enseignement. Des pistes de collaboration ont également été explorées avec la mission de l'université numérique mise sur pied par les équipes des universités de Rennes 1 et Rennes 2.

De plus, grâce à la collaboration de certains membres du GRIIP, un projet de transfert de connaissances, relatif aux caractéristiques des étudiants et à la pédagogie universitaire, a été mis en branle par l'Université du Québec au profit des enseignants de niveau universitaire et des intervenants en pédagogie universitaire. Le Portail du soutien à la pédagogie universitaire (http://pedagogie.uquebec.ca) a été créé. Ce site permet aux différents intervenants de partager leurs ressources en intervention pédagogique et de diffuser leurs activités. Une publication mensuelle, *Le Tableau*, y parait chaque mois. Cette publication est une forme accessible de partage d'expérience entre enseignants de niveau universitaire.

- **Bonification du soutien au développement des programmes d'études**

  À la suite de la réalisation, en 2010-2011, d'une analyse approfondie des dossiers de projets de nouveaux programmes soumis par l'Université du Québec à la Commission d'évaluation des projets de programmes, l'Université du Québec a développé une série d'outils permettant aux personnes impliquées dans le développement de nouveaux programmes d'études, de mieux comprendre les exigences des organismes intervenant dans le processus d'assurance qualité des programmes, de guider la rédaction des dossiers de projets de nouveaux programmes et de disposer de repères clairs pour prévoir et suivre le cheminement de ces dossiers. L'ensemble de ces outils a été mis en ligne sur un site intranet accessible à tous les établissements du réseau. Une formation a été dispensée à plusieurs reprises afin de présenter les résultats des analyses réalisées et de permettre aux professionnels concernés de se familiariser avec les outils à leur disposition.

  Sur la base de cette expertise, l'Université du Québec est régulièrement sollicitée afin de soutenir les établissements dans leurs stratégies de développement de nouveaux programmes et dans l'élaboration de leur dossier de présentation des projets.

- **Appui à l'évaluation des programmes d'études**

  Au cours de la dernière année, l'Université du Québec a continué à déployer son expertise en évaluation des programmes conjoints, en poursuivant l'évaluation de la maîtrise conjointe en gestion de projet, en concertation avec les cinq établissements partenaires de ce programme. Cette expertise a également permis de présenter les défis reliés à ce type d'évaluation devant plusieurs membres de la Commission de vérification de l'évaluation périodique des programmes.

  L'Université du Québec a par ailleurs poursuivi ses travaux avec la communauté de pratique réunissant les professionnels qui interviennent dans l'évaluation périodique des programmes de formation. Elle a également livré la version finale d'un questionnaire servant à recueillir l'évaluation des enseignants impliqués dans le cadre de programmes délocalisés.

- **Amélioration de l'accessibilité aux ressources des bibliothèques**

  Pour faciliter l'accès à leurs ressources depuis les appareils mobiles, dont l'utilisation est en pleine croissance, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont développé des interfaces Web mobiles pour les sites des bibliothèques et proposé des outils de découverte. Pour réduire les efforts nécessaires à la création et à l'entretien de ces sites, huit des établissements du réseau se sont regroupés et utilisent une même coquille de site Web, adaptée localement et facilement modifiable.

- **Appui au développement de la formation à distance**

  L'Université du Québec continue de soutenir le projet de production de modules de formation dans le cadre d'ENVAM, campus numérique français entièrement dédié à l'environnement et à l'aménagement du territoire. ENVAM constitue une vitrine permettant, à des professeurs, de faire valoir leur expertise et à l'ensemble des

établissements du réseau de l'Université du Québec d'avoir accès aux soixante modules de formation produits par ENVAM.

Un nouveau module s'est ajouté aux quatre déjà développés par les établissements du réseau de l'Université du Québec et offerts par le campus numérique ENVAM. Ce module a été réalisé par l'UQAC et s'intitule : Développement durable – approche et champs d'application. D'autres modules sont en préparation sous la direction d'experts du réseau.

Par ailleurs, le répertoire des cours à distance de l'Université du Québec contient près de 500 cours offerts par des établissements du réseau, dont 80 % par la Télé-université.

- **Appui à qualité de la vie étudiante**

La qualité de la vie étudiante représente un levier essentiel pour l'intégration, la réussite des étudiants, tant au plan individuel que social et académique. À une époque marquée par la diversité de la population étudiante et des parcours d'études, les équipes des services aux étudiants sont constamment confrontées à des problématiques nouvelles.

Au printemps 2012, le réseau de l'Université du Québec a organisé un colloque sur les services aux étudiants, une première dans son histoire. Cette rencontre a réuni quelque 120 participants autour de questions jugées importantes, qu'il s'agisse de l'offre de services en contexte de changement, du soutien au métier d'étudiant, de l'appropriation des nouveaux outils de communication, de l'accueil des étudiants étrangers, des étudiants en situation de handicap émergeant et de ceux confrontés à la détresse psychologique.

IV. LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

- **Soutien à la mise en place de projets communs structurants : Fonds de développement académique du réseau**

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) a pour objectif d'appuyer des orientations stratégiques pour le développement du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche. Ainsi, en plus de soutenir les activités liées à l'enseignement, tout particulièrement en matière de réussite étudiante, le FODAR supporte des projets de recherche émergents ou prioritaires des établissements du réseau. Une analyse de ce programme de financement a été réalisée et a permis de dresser le portrait des projets des huit dernières années. Celle-ci mènera vers l'actualisation du FODAR afin qu'il réponde encore mieux aux besoins des établissements de l'Université du Québec.

En 2011-2012, le FODAR disposait d'une enveloppe d'environ 1,9 M$, cofinancée par l'Université du Québec et ses établissements, pour soutenir des projets multiinstitutionnels répartis dans différents volets :

- Volet I : Actions stratégiques en formation et en recherche
  (1 047 730 $ versés à dix-sept projets)

Ce volet vise à soutenir la mise en place de projets collectifs structurants pour le développement académique des établissements participants. Autant que possible, les autres établissements du réseau doivent aussi pouvoir profiter des retombées de ces projets. Le volet I du FODAR appuie également des projets dans des domaines ou des secteurs jugés stratégiques pour l'ensemble du réseau, projets auxquels tous les établissements conviennent de s'associer.

À titre d'exemple, les trois initiatives suivantes ont bénéficié du financement du FODAR dans le cadre de ce volet, en 2011-2012 :

- Unité de recherche de l'Université du Québec sur les applications en psychologie de la réalité virtuelle (176 000 $) : coordonné par l'UQAM, et réunissant 6 autres établissements (TÉLUQ, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT), ce projet de recherche permet de mettre au profit de la psychologie de la réalité virtuelle les expertises spécifiques des chercheurs du réseau de l'Université du Québec (psychologie, sciences sociales, éducation, sciences infirmières, ergothérapie, arts, multimédias, informatique et génie) ainsi que les données pertinentes, les infrastructures et les compétences aux fins de recherche et de formation des étudiants.

- Développement d'une évaluation clinique et biomécanique de l'état en mouvement du membre inférieur intégrant le genou et le complexe cheville-pied pour fournir aux professionnels de la santé un outil utile à une meilleure prise en charge musculo-squelettique (80 000 $) : conduit par l'UQTR, en collaboration avec l'ÉTS, ce projet vise à mettre au point, par une équipe multidisciplinaire, des outils d'évaluation des caractéristiques morpho-fonctionnelles du membre inférieur qui reflètent l'état du patient atteint d'arthrose et qui procurent des mesures sensibles à son évolution à la suite d'une intervention thérapeutique. Cette collaboration permet à la fois de mettre en place une infrastructure multicentrique entre l'ÉTS et l'UQTR et de contribuer à la formation étudiante en santé et en ingénierie.

- Élaboration d'un guide d'implantation d'une approche-programme en formation universitaire – phase I : Recension (72 200 $) : mené par la TÉLUQ en collaboration avec l'UQAM, l'UQTR, l'UQAR et l'ÉTS, ce projet a pour objectif de développer une méthode de conception et de mise en œuvre de programmes d'études universitaires selon une approche-programme afin de soutenir le processus de construction de connaissances structurées chez l'étudiant. Il permet également d'élaborer un guide d'implantation de l'approche-programme et de développer un site Web sur cette problématique pour l'enseignement supérieur.

- Volet II : Communauté scientifique réseau (CSR)
  (224 685 $ versés à vingt-huit projets)

Ce volet vise, pour sa part, à soutenir les activités de développement et de partage d'expertises réseau. À cette fin, il couvre les frais de déplacement et de séjour de professeurs, chercheurs, professionnels et étudiants provenant de plusieurs

établissements du réseau de l'Université du Québec. À titre d'exemple, les deux projets suivants ont été soutenus dans le cadre de ce volet, en 2011-2012 :

- Préparation d'un projet de maîtrise conjointe en études autochtones UQO-UQAT (5 575 $)

  Ces rencontres visaient à définir les modalités d'un partenariat entre l'UQO et l'UQAT afin de créer une maîtrise conjointe en études autochtones et d'identifier les ressources humaines qui pourront contribuer au projet. La création d'une maîtrise en études autochtones, une première au Québec, rendra possible l'offre d'une formation adaptée à la réalité des autochtones ainsi qu'aux non-autochtones intéressés par les études autochtones ou qui travaillent dans les communautés des Premières Nations.

- Groupe d'action interinstitutionnelle pour l'étude de la persévérance et la réussite universitaire d'étudiants inscrits à des programmes de premier cycle en sciences comptables (11 345 $)

  Les rencontres de ce groupe ont permis l'étude et la collecte de données sur le phénomène de la persévérance et de la réussite des étudiants en sciences comptables et la mise en commun des outils d'aide à la réussite. Les travaux du groupe d'action conduiront également à l'élaboration de mesures d'intervention qui peuvent être mises en place dans les établissements du réseau impliqués, soit l'UQTR, l'UQAC, l'UQAC, l'UQO, l'UQAT et la TÉLUQ.

- Volet III : Soutien aux programmes conjoints
  (363 200 $ versés à onze programmes, soit six de doctorat, quatre de maîtrise et un de baccalauréat)

  Ce volet vise à soutenir le fonctionnement de programmes offerts conjointement par des établissements du réseau de l'Université du Québec. Le financement sert à couvrir les dépenses propres à ce type de gestion.

  L'enveloppe disponible contribue au soutien et à l'organisation d'activités réseau auxquelles participent les professeurs et les étudiants. Qu'il s'agisse de colloques, de séminaires, de cours ou de sortie sur le terrain, ces activités permettent un enrichissement de la formation et de la recherche par une mise en commun des ressources.

- **Soutien au développement de la recherche**

  Pour faire suite à la consultation menée à l'automne 2010 auprès des bureaux de la recherche des établissements du réseau, plusieurs actions ont été menées afin de répondre à leurs attentes à l'égard de l'Université du Québec.

  Les établissements sont régulièrement informés des possibilités de financement à l'aide du site Esp@ce recherche-création et du bulletin Flash. Aussi, dans le but de rehausser leur performance aux concours des organismes subventionnaires, des entrevues ont été conduites auprès du personnel du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture afin de documenter, pour chacun des programmes de bourse et de subvention, la composition des comités d'évaluation, leur rôle, les

directives qui leur sont données, les attentes implicites derrière chacun des critères d'évaluation et la manière optimale de répondre à chacune des rubriques des formulaires à remplir. Ces informations ont ensuite été consignées et distribuées dans les établissements pour les programmes suivants : Bourse de maîtrise, Bourse de doctorat, Bourse postdoctorale, Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs, Appui aux projets novateurs, Actions concertées et Soutien aux équipes de recherche. Des démarches sont actuellement en cours pour amorcer le processus auprès des chargés de programme du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies.

En novembre dernier, une consultation sur l'évolution du système d'Inventaire du financement de la recherche (IFR) a été menée dans le réseau auprès des responsables à la saisie des données, des responsables aux finances, des doyens et vice-recteurs responsables de la recherche. Cette consultation avait pour objectif d'évaluer le système actuel, de vérifier son adéquation avec les besoins de gestion et d'établir des orientations pour l'avenir. Il en ressort que le système demeure très apprécié du personnel des bureaux de la recherche en raison de sa convivialité, qu'il procure une information à jour et qu'il permet de générer des statistiques fiables.

Différents projets ont également été initiés en 2011-2012 afin de soutenir le développement de groupes de recherche dans le réseau. D'abord, une entente de collaboration est intervenue entre le réseau de l'Université du Québec et le Centre interuniversitaire québécois sur les statistiques (CIQSS). Cette entente permet aux professeurs et aux étudiants de l'UQAC, l'UQAR, l'UQAT, l'UQO, l'UQTR, l'ENAP, l'ÉTS et de la TÉLUQ d'accéder à distance aux microdonnées de l'Institut de la statistique du Québec et de consulter gratuitement celles de Statistique Canada. Les établissements peuvent ainsi compter sur une source supplémentaire de données probantes et initier leur personnel à de nouveaux projets de recherche. Différentes activités ont été entreprises et se poursuivront au cours de la prochaine année pour mener à bien la réalisation du projet et en assurer l'arrimage avec les besoins des établissements partenaires. Ainsi, un comité de pilotage a été mis sur pied et des demandes de financement au FODAR ont été déposées et obtenues pour permettre aux équipes de recherche d'avoir accès à des programmes de formation sur les statistiques sociales et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par les conseillers et les analystes du CIQSS.

- **Soutien au développement des compétences professionnelles du personnel des bureaux de la recherche**

  En mai dernier, le comité de pilotage mis sur pied pour statuer sur les suites de ValoRIST a convenu de la pertinence de maintenir une communauté de pratique permettant au personnel des bureaux de la recherche des établissements d'obtenir de l'information, d'être « réseautés » et de participer à des activités de formation. Aussi, a-t-il été décidé que la coordination de cette communauté de pratique soit assurée par une professionnelle de l'Université du Québec. Son mandat sera de veiller à la conversion de la structure du site Web déjà existant et d'organiser des activités d'échanges et de formation, en présence ou à distance, et ce en fonction des besoins exprimés par les membres de la communauté.

- **Réseau québécois en innovation sociale**

  Créé en 2005 à l'initiative de l'Université du Québec et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le projet Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) est un espace de partage, de mobilisation des savoirs et des expériences qui contribue à faire de l'innovation sociale un levier indispensable au développement du Québec.

  En offrant un lieu permettant la rencontre des divers acteurs de l'innovation sociale, la mise en commun et le transfert de leurs savoirs et expériences, le RQIS vise à la fois à accroître leurs capacités et à renforcer la présence de l'innovation sociale au Québec. En effet, il réunit praticiens, théoriciens et agents de liaison de l'innovation sociale. Ses membres, en provenance de milieux institutionnels et de la société civile, œuvrant dans le secteur économique, le secteur social, en éducation ou en culture, détiennent à la fois une solide expertise en innovation sociale, doublée de celle développée au sein de leur secteur respectif.

  Jusqu'à présent, le RQIS s'est déployé autour de projets particuliers. Au cours de la dernière année, il est devenu clair que pour être en mesure de maintenir l'expertise et la mobilisation développées au sein du projet, un effort de consolidation devenait nécessaire. C'est à cette tâche que les membres s'appliquent depuis les derniers mois.

V. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Tel qu'évoqué précédemment, l'Université du Québec s'est dotée d'un plan d'intervention opérationnel axé :

- *sur le soutien aux établissements*, afin de contribuer au développement des fonctions académiques et d'appuyer les fonctions administratives;
- *sur la collaboration réseau*, afin d'alimenter l'intelligence collective et de capitaliser sur la synergie d'un réseau.

L'Université du Québec souhaite ainsi favoriser la mise en commun, au profit de l'étudiant, des expertises et des outils ainsi que le développement de services améliorés. Ce modèle repose plus particulièrement sur les engagements suivants:

- **Soutenir la collaboration et la concertation**

  En vertu de ses obligations ou à la demande des établissements, l'Université du Québec vise à enrichir les échanges dans le réseau:

  - en alimentant les instances, commissions, comités et groupes de travail réseau, notamment avec des avis et des rapports et en assurant le suivi des décisions qui y sont prises;
  - en facilitant la circulation d'information et
  - en améliorant les processus.

  Ces actions permettent d'assurer la pertinence et la cohérence des interventions collectives et la mise en commun des efforts et des moyens.

- **Conjuguer des efforts et des moyens**

  Par le partage des connaissances, des pratiques et des outils de travail ainsi que par la réalisation de projets collectifs, l'intervention de l'Université du Québec permet de développer une synergie, de renforcer les capacités des établissements et de leur offrir des avantages concurrentiels et des économies d'échelle. Elle favorise également l'émergence d'une expertise partagée.

  Une telle approche constitue une réponse collective pouvant s'adapter continuellement aux besoins et priorités du moment.

- **Déployer une expertise de pointe**

  Pour alimenter la réflexion des dirigeants, cadres et professionnels des établissements du réseau et permettre l'offre de conseils et de services à valeur ajoutée, l'Université du Québec effectue une veille constante sur les enjeux et les défis universitaires et produit de l'information stratégique à l'intention des établissements. Les services de recherche institutionnelle sont particulièrement sollicitées, mais cet engagement fait appel tout autant à l'expertise académique qu'administrative de l'Université du Québec.

À travers ces trois engagements, qui sont les piliers du déploiement de son offre de services, l'Université du Québec met toutes ses ressources à contribution pour l'atteinte, au profit des établissements du réseau, d'objectifs tels que :

- Appuyer la réussite étudiante;
- Contribuer à l'offre de formation des établissements;
- Participer au développement de la recherche dans les établissements;
- Permettre le positionnement et la visibilité de l'Université du Québec selon une perspective réseau;
- Faciliter l'acquisition, le développement et le maintien de systèmes d'information et de télécommunications partagés;
- Mettre en place et gérer des programmes ou régimes collectifs;
- Offrir des conseils et des outils de travail en matière de gestion des ressources humaines, de relations de travail et de rémunération;
- Maintenir une expertise de pointe en matière de gestion comptable, budgétaire, immobilière, juridique et financière;
- Etc.

VI. ENJEUX PRIORITAIRES POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Au-delà des initiatives en cours de réalisation par l'Université du Québec et ses établissements, différents enjeux requerront une attention particulière dans les années à venir:

- **Reconnaissance des acquis et des compétences**

  L'Université du Québec poursuivra son action en matière de reconnaissance des acquis de formation et expérientiels dans le droit-fil de sa mission d'accessibilité et de soutien à la réussite des étudiants. Le Groupe de réflexion et d'action créé à cette fin devrait proposer un cadre technique général et des discussions s'ensuivront en vue d'un financement adéquat, levier essentiel à un réel développement à ce chapitre.

- **Qualité de l'expérience étudiante et réussite**

  L'Université du Québec continuera d'accorder à l'expérience étudiante une toute première importance, estimant que la réussite académique, professionnelle et sociale de l'étudiant en dépend en bonne partie. De concert avec les acteurs concernés dans son réseau d'établissements (décanats des études, programmes, centres d'aide à la réussite, etc.), elle identifiera et soutiendra la mise en œuvre de mesures appropriées pour faire en sorte que cette expérience soit de la plus haute qualité possible, à tous les cycles d'études, mais surtout aux cycles supérieurs où des besoins encore plus importants sont constatés.

  Les services aux étudiants jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'intégration des étudiants, étant pour une majorité un des premiers points de contact à l'arrivée, voire même pour toute la durée des études. Au cours des prochaines années, ils seront même de plus en plus sollicités en raison de l'arrivée d'étudiants confrontés à des problématiques particulière. Les personnes provenant d'autres pays, celles en situation de handicap, celles qui ont à concilier les études avec le travail et la famille, ou encore les personnes en situation de détresse psychologique sont parmi les principaux cas de figure qui caractérisent l'université d'aujourd'hui. Consciente de ses responsabilités, l'Université du Québec entend donc porter une attention particulière à la réussite des étudiants.

- **Systèmes de gestion et d'information**

  Le Centre de services communs de l'Université du Québec permet le développement et la mise en place de systèmes de gestion et d'information centralisés. Alors que les systèmes déjà en place (information décisionnelle, inventaire du financement de la recherche, dénombrement des clientèles, opportunités de financement de la recherche, etc.) sont l'objet d'une attention constante en vue de leur amélioration, le Centre de services communs poursuivra l'implantation de nouveaux systèmes, tout particulièrement en matière de gestion administrative, et s'attardera aux nouveaux besoins des établissements.

  Un mandat d'audit interne sur le processus de déclaration des clientèles étudiantes dont l'objectif est d'assurer la conformité et l'intégrité des données ainsi que la concordance entre les différents systèmes (établissements, siège social et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie) sera effectué d'ici la fin de l'automne 2012.

- **Gestion administrative et financière**

L'Université du Québec demeure préoccupée par l'encadrement de l'administration universitaire qui se complexifie et par la reddition de comptes aux différentes instances gouvernementales, qui va en s'accroissant. Rappelons que les attentes envers l'Université du Québec et les établissements de son réseau sont plus élevées qu'envers les autres universités québécoises : en effet l'intégration de l'Université du Québec et de ses établissements au périmètre comptable gouvernemental exige la production d'informations financières supplémentaires faisant intervenir des normes comptables différentes.

L'Université du Québec entend toutefois continuer de prendre les moyens nécessaires pour faire face aux exigences applicables à sa situation et pour soutenir les établissements de son réseau en ces matières. L'évolution et l'amélioration du système de gestion administrative SAFIRH et la mise en place d'autres outils informatisés permettant de répondre aux besoins des usagers et aux impératifs de la reddition de comptes demeureront donc des priorités pour les années à venir.

Les enjeux qui mobiliseront l'essentiel des efforts à cet effet concernent principalement :

- L'implantation du nouveau processus de déclaration des budgets et des projets d'investissements des universités exigé par le gouvernement;
- La préparation à l'éventualité de la production de rapports financiers trimestriels requis en vertu de l'intégration de l'Université du Québec et des établissements du réseau au périmètre comptable gouvernemental.

De nouvelles normes comptables ont été adoptées à compter de l'exercice financier débutant le 1er mai 2012 en raison de la refonte des normes du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés traitant des organismes sans but lucratif.

Septembre 2012